



École de l'Archipel

Judi 14 septembre 2023	18h30	Rencontre de parents avec les enseignants (sans enfant) 1 ^{er} cycle, 2 ^e cycle et 3 ^e cycle
	19h	Assemblée générale de parents dans l'espace des gradins

Élections des membres du conseil d'établissement

Ordre du jour

- ✚ Mot de la direction de l'établissement
- ✚ Nomination d'une présidence d'élection
- ✚ Élection de 3 parents au conseil d'établissement
- ✚ Élection d'au moins deux substituts au conseil d'établissement (article 51.1 LIP)
- ✚ Élection du représentant au comité de parents et d'un substitut
- ✚ Décision quant à la mise en place d'un organisme de participation des parents

Informations au sujet du conseil d'établissement

Le conseil d'établissement de l'Archipel sera composé de 3 parents et de 2 substituts. Puisqu'il s'agit d'une nouvelle école, il y aura

- ✚ 3 mandats de 2 ans (2023-2025)

Lors de l'assemblée des parents le vous pourrez :

-Soumettre votre candidature sur place en complétant un coupon.

- Suggérer une personne

Seuls les **parents** des élèves ont droit de vote. Une feuille de présence sera mise à l'entrée.

La prochaine séance du conseil d'établissement aura lieu le 26 septembre à 19 h.

Au plaisir de vous voir en grand nombre!